

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 4-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 23 avril 2018, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 4-2018 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rd7 à même les zones Cv15 et Pb1, et de modifier l'article 6.3 du règlement de lotissement numéro 22-90 relatif aux superficies minimales des terrains dans la zone Rd7;
- QUE le règlement numéro 4-2018 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 9 mai 2018;
- QUE le règlement numéro 4-2018 est entré en vigueur le 15 mai 2018, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 18 mai 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière